

Pôle Vie Scolaire :
Carole Soriano : 04 66 60 80 77 - 06 70 27 89 89
Myriam CHIFFE : 07 86 00 68 79
vie.scolaire@mairie30380.fr

ÉTUDES SURVEILLÉES INSCRIPTION MENSUELLE

Mars 2019

École élémentaire

Nom et Prénom de l'élève : Classe :

N° Tél :

Cocher les jours choisis :	M12	J14	M19	J21	M26	J28
Études						
Études et Garderie						

Fiche à retourner en mairie ou par l'intermédiaire de l'enseignant
avant le MARDI 19 FÉVRIER 2019.

Attention, au-delà de ce délai aucune inscription ne sera prise en compte.

Important : La facture est adressée aux familles en fin de mois par les services municipaux sur le même principe que le restaurant scolaire. Le paiement s'effectue, en hôtel de ville, sur présentation de la facture dès réception de cette dernière.

Ces fiches sont téléchargeables sur le site : www.saintchristollezales.fr

Participation financière des familles : 1.68 € par séance.

En cas de cumul de l'étude surveillée et de la garderie du soir compter **0.90 €** en supplément.

16h00-16h30: Goûter servi en garderie

16h30-17h30: Etudes surveillées

17h30-19h00: Possibilité de rester en garderie

Je soussigné(e), souhaite inscrire mon enfant aux études surveillées pour le mois de mars 2019, accepte les conditions de règlement et m'engage à les respecter.
Saint Christol lez Alès, le2019.

Signature responsable légal